



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

L'inflation décélère en juin.

L'indice général des prix à la consommation s'établit à +0,21% en juin par rapport au mois précédent, contre +0,46% en mai. Sur 12 mois glissants, le taux d'inflation s'élève à 4,23%, dans la fourchette de tolérance de l'objectif d'inflation de la Banque centrale. Comme pour le mois dernier, l'augmentation des prix est largement tirée par l'alimentation.

Le Brésil est la 1^{ère} destination des exportations chinoises de véhicules électriques et hybrides sur les mois de mars et avril.

Les importations brésiliennes des véhicules particuliers en provenance de la Chine ont bondi depuis le début de l'année, en particulier pour les voitures hybrides et électriques. En réaction, le gouvernement brésilien a introduit des taxes à l'importation pour freiner la concurrence chinoise et offrir des opportunités de développement à l'industrie automobile locale pour monter en gamme.

La première loi complémentaire de réglementation de la réforme fiscale a été approuvée par la Chambre des députés.

Cette loi complémentaire, clé pour la mise en place de la réforme, traite de plusieurs aspects tels qu'un plafond maximum pour le taux de TVA, fixé à 26,5%, ainsi que les produits et secteurs bénéficiant d'un taux réduit ou, à l'inverse, un taux majoré dans le cadre de l'instauration d'un impôt sélectif pour les produits nocifs à la santé et à l'environnement. Le panier alimentaire de base, bénéficiant d'un taux zéro, a également été défini par cette loi. Le texte avait d'abord été présenté par le gouvernement, puis le groupe de travail de la Chambre y avait apporté des modifications et suggestions. Après le vote, c'est maintenant au tour du Sénat de se prononcer.

Graphique de la semaine : Inflation générale et inflation des services.

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+1,5%	-3,3%	128 293
Risque-pays (EMBI+ Br)	-13pt	+23pt	225
Taux de change USD/BRL	-0,7%	+11,4%	5,45
Taux de change €/BRL	-0,4%	+10,5%	5,91

Note : Données du jeudi à 17h15 localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Une publication du SER de Brasília
Semaine du 8 juillet 2024

LE CHIFFRE A RETENIR :

**91,7 Mds
BRL**

Soit 15,5 Mds EUR, Le
montant des aides
gouvernementales au Rio
Grande do Sul.

Actualités macro-économiques & financières

L'inflation décélère en juin.

Le taux d'inflation au Brésil, mesuré par l'indice général des prix à la consommation (IPCA), a ralenti à +0,21% en juin par rapport au mois précédent (+0,46 en mai, selon les dernières [données](#) de l'Institut national brésilien des statistiques, IBGE). Ce chiffre est inférieur aux prévisions de marché qui tablaient sur une hausse de +0,30%. Sur 12 mois glissants, le taux d'inflation s'établit à 4,23%, se situant ainsi dans la fourchette de tolérance de d'inflation de la Banque centrale qui est de 3%, +/- 1,5%. Pour le premier semestre de 2024, l'inflation cumulée a atteint 2,48%.

Parmi les 9 secteurs analysés par l'IBGE, seuls les articles de résidence (+0,19%) et les dépenses personnelles (+0,29%) ont progressé entre mai et juin. Les autres secteurs ont vu leurs prix décélérer.

Le taux d'inflation reste principalement tiré par les prix alimentaires, qui ont progressé de +0,44% sur le mois, et contribué à hauteur de 0,10 p.p. à l'inflation générale. Les pommes de terre, le lait, le café et le riz ont enregistré les plus fortes hausses. **Les prix liés à la santé privée ont également augmenté** de +0,54% avec une contribution de 0,07 p.p., influencé par l'ajustement des prix des assurances santé complémentaires, autorisé par l'agence nationale de santé. Par ailleurs, **les prix des logements ont progressé** (+0,25% et 0,04 p.p.) en raison des ajustements tarifaires de l'eau et de l'électricité dans certaines grandes villes du pays.

Les prix des transports ont reculé de -0,19%, en raison d'une forte baisse des tarifs aériens (-9,88%). Selon l'IBGE, cette variation reflète une base de comparaison élevée, suite aux vacances

au mois de mai. Les prix du diesel et de l'essence ont également baissé, mais les prix de l'essence devraient repartir à la hausse après que Petrobras ait annoncé cette semaine un réajustement des prix.

Le Brésil est la 1^{ère} destination des exportations chinoises de véhicules électriques et hybrides.

Le Brésil est devenu la première destination des exportations chinoises de véhicules électriques et hybrides sur les mois de mars et avril 2024. Depuis le début de l'année, plus de 60% des voitures importées de Chine sont électriques, selon le secrétariat du commerce extérieur (SECEX). Les véhicules particuliers représentent la plus grande part des importations brésiliennes en provenance de la Chine (8,8%) sur la période allant de janvier à juin 2024. Cela correspond à une hausse de +924%, par rapport à la même période de l'année dernière, passant de 209 M USD à 2,3 Mds USD, selon le ministère du Développement, de l'Industrie, du Commerce et des Services.

Face à cette vague chinoise, le gouvernement brésilien a instauré des taxes à l'importation sur les véhicules hybrides et électriques, fixées à 15% et 10% respectivement depuis janvier 2024, et qui devraient augmenter progressivement pour atteindre 35% d'ici juillet 2026. L'ANFAVEA appelle le gouvernement à réviser ces tarifs le plus tôt possible et de les fixer immédiatement à 35%.

Cette hausse des tarifs **vise à protéger et à promouvoir la production automobile locale**, le secteur automobile représentant 20% du PIB industriel, alors que le gouvernement fait de la réindustrialisation du pays l'une de ses priorités. Les constructeurs locaux ont d'ailleurs annoncé récemment de grands plans d'investissements que cette concurrence chinoise pourrait contrarier. **Elle s'inscrit dans une**

tendance mondiale à l'augmentation des tarifs douaniers visant les véhicules électriques chinois.

Les entreprises chinoises investissent également sur place au Brésil, comme le constructeur GMW (10 Mds BRL (1,7 Md EUR) d'investissements d'ici 2032) avec notamment l'inauguration d'un site de production de véhicules électriques; et BYD qui prévoit 4,5 Mds BRL (800 M EUR) d'investissements d'ici 2032, dont un investissement pour construire son site de production.

Le secteur sidérurgique brésilien est également confronté à une forte concurrence des importations chinoises. La Chine, qui fait face à une baisse de la demande intérieure, dispose d'un surplus de production d'acier, qui se retrouve mécaniquement sur les marchés extérieurs, dont le Brésil. Selon l'institut de l'acier du Brésil, les importations chinoises ont bondi de +60% en 2023 dans le pays. Dans la même logique de freiner les importations chinoises, **le gouvernement brésilien a mis en place des barrières commerciales sur l'acier.** Il a décidé de fixer une taxe à l'importation à 25% (au lieu de 10,8%) sur certains produits sidérurgiques pour une durée d'un an, et d'établir des quotas d'importation pour ces biens, de sorte que les droits de douane n'augmentent que si les quotas sont dépassés.

La 1^{ère} loi complémentaire réglementant la réforme fiscale a été approuvée par la Chambre des députés.

La Chambre des députés a approuvé ce mercredi la première loi complémentaire réglementant la réforme fiscale, apportant plusieurs modifications au texte initial proposé par le gouvernement. Le projet de loi

établit les bases du nouveau système de taxation sur la consommation, qui vise à simplifier le système fiscal au Brésil, en particulier, en remplaçant 5 impôts par une TVA duale¹. Le texte doit maintenant être examiné par le Sénat.

Le taux de TVA ne pourra pas être supérieur à 26,5%, un taux moyen calculé par l'équipe économique du gouvernement afin de maintenir la charge fiscale sur la production et la consommation constante – actuellement à 13,5% du PIB – tout en tenant compte des différents régimes d'exception accordés. Les députés ont inclus dans la réglementation un mécanisme visant à éviter toute augmentation de la charge fiscale au-delà de ce taux, notamment par la concession ou l'abrogation de bénéfices à certains secteurs. Si atteint, le taux maximal de 26,5% placerait le Brésil avec la deuxième TVA la plus élevée au monde, juste après la Hongrie qui est à 27%.

Les biens inclus dans le panier alimentaire de base bénéficiant d'une exception totale de TVA ont fait l'objet de vives discussions au Congrès. Les protéines animales (viande de bœuf, volaille e poisson) ont finalement été incluses dans ce panier, ainsi que le fromage, suites aux pressions des lobbies de l'agro-industrie et du président Lula. À l'origine, le texte excluait la viande de la liste des produits exonérés et la soumettait à un taux d'imposition réduit.

La Chambre a défini une liste de produits soumise à l'impôt sélectif, un taux plus élevé appliqué sur les biens considérés comme nocifs pour la santé et l'environnement. Cette liste inclut les cigarettes, les boissons alcoolisées et sucrées, les minerais de fer, le pétrole, les navires, les aéronefs, les jeux de hasard et paris sportifs. Les véhicules, y compris électriques, sont également inclus et seront soumis à un taux supérieur au taux standard. L'inclusion des voitures électriques ne faisait pas

¹ Il y aura deux TVA : la contribution sur les biens et services (CBS) relevant de la compétence du

gouvernement fédéral, et l'impôt sur les biens et services (IBS) qui relève des Etats et des municipalités.

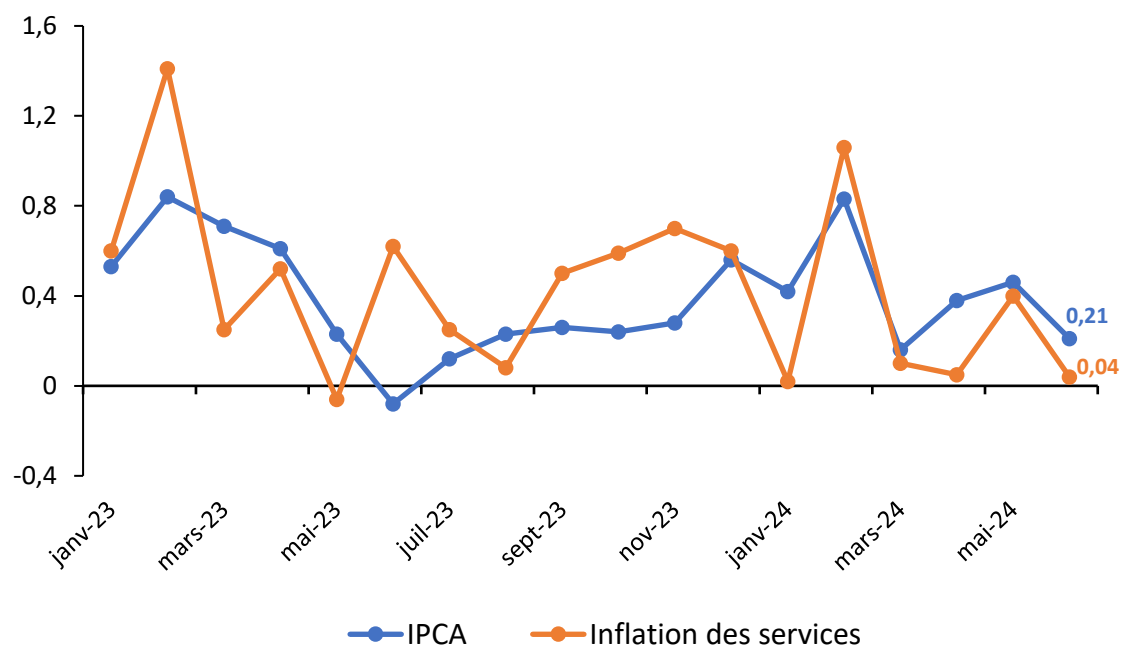
unanimité, mais a été soutenue par les constructeurs locaux craignant la concurrence externe, notamment chinoise. **Les armes à feu et des munitions, autres produits controversés, ont été exclus de cette taxe additionnelle.** L'impôt sur les boissons alcoolisées sera progressif en fonction de leur teneur en alcool, répondant ainsi aux demandes des producteurs de bière. Un taux additionnel jusqu'à 0,25% est prévu pour les minerais de fer, et moins de 1% pour le pétrole et le gaz. Les taux pour les autres produits n'ont pas été encore définis.

En ce qui concerne la taxation des médicaments, ceux qui étaient déjà exemptés dans la proposition initiale du gouvernement restent inchangés. La Chambre a décidé d'appliquer un taux réduit de 40% (remise de 60% sur le taux standard) sur tous les médicaments enregistrés auprès de l'agence nationale de surveillance sanitaire (ANVISA). Ces médicaments seraient soumis à une taxe maximale de 10,6%. Enfin, le texte prévoit la possibilité pour les entreprises d'obtenir des crédits d'impôt pour le paiement de l'assurance maladie des salariés à partir du paiement de la taxe sur les biens et services et de la contribution sur les biens et services.

* * *

Graphique de la semaine

Inflation générale et inflation des services (non corrigée des variations saisonnières)



Source : IBGE

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Sébastien Andrieux (Chef du service économique régional de Brasília).

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Célia Devant-Perrotin (Adjointe au Conseiller financier) et Alice Lebreuilly.

Abonnez-vous : celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr